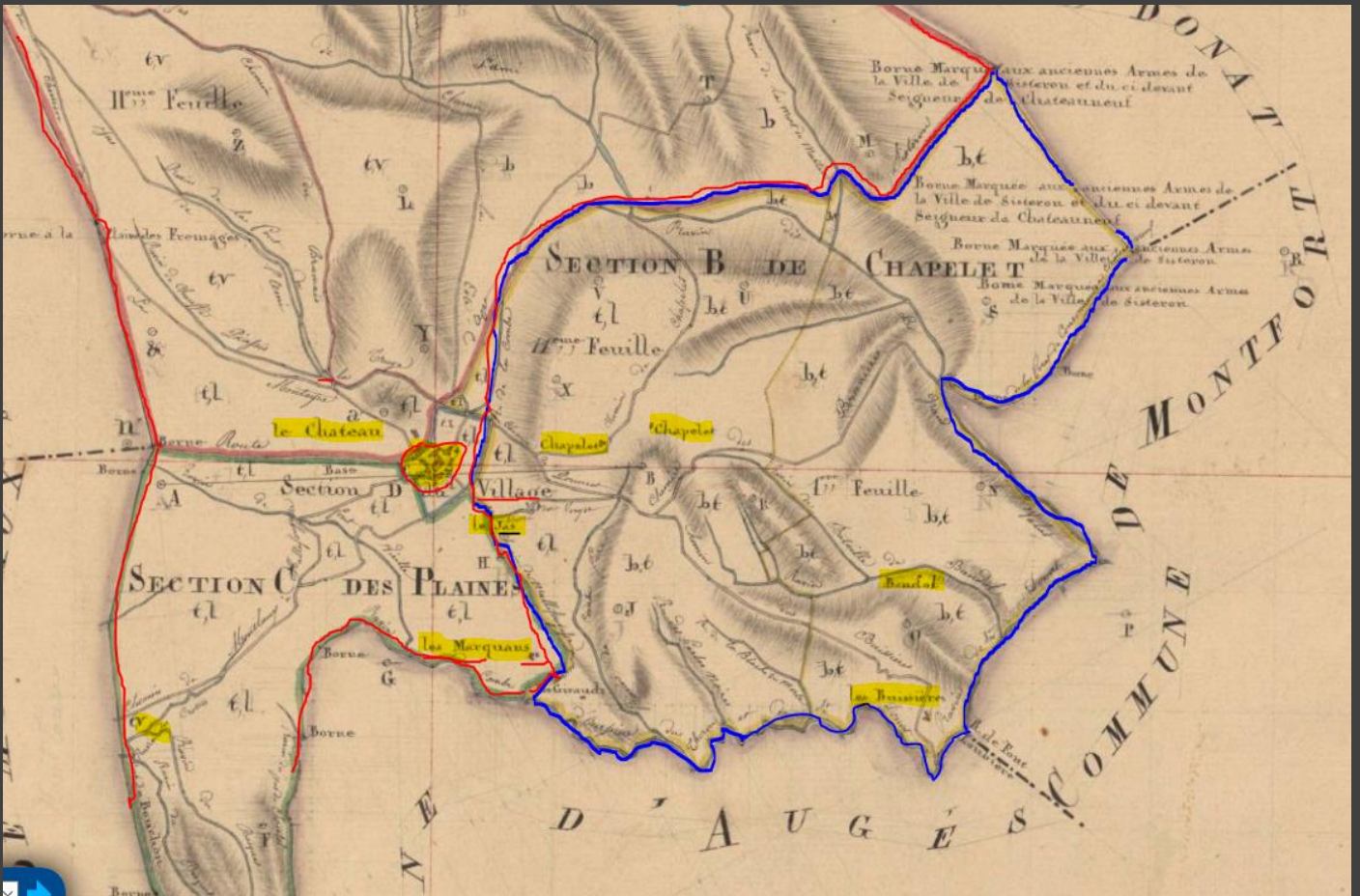


On a retrouvé Consonoves.

Le compte-rendu signé au château en 1776 entre les habitants de Mallefougasse et les habitants de Consonoves donnait déjà une idée de l'implantation de la commune de Consonoves. Ce rapport faisait état d'un litige entre eux sur la participation financière à l'entretien de l'église de Mallefougasse. Ceux de Consonoves n'y participent pas, alors qu'ils l'utilisent pour les baptêmes, mariages, et enterrements. Le nom des signataires de Consonoves se retrouve dans les recensements. Ils habitent à : Chapelet, la Grange, les Buissières.



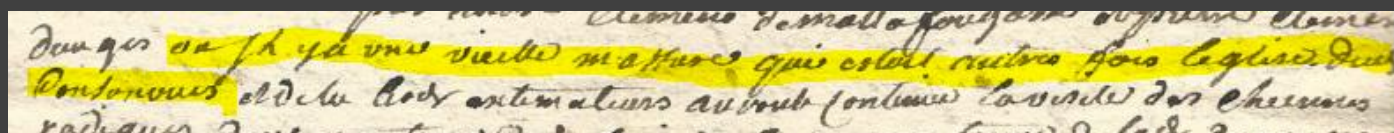
Cadastré Napoléonien : En bleu le territoire de Consonoves, en rouge le territoire de Mallefougasse.

Mais, c'est un document de quatre pages (écrit très petit) trouvé dans la fantastique valise en carton de Pierre, qui confirme l'implantation de la commune de Consonoves. Ce document date du 8 novembre 1721. En voici quelques extraits :

À la demande de Dame Anne Daveussian, Marquise de Niozelles, veuve de Messire Jean-Joseph-Antoine de Glandues, Chevalier et Marquis de Niozelles, Seigneur de Pierrerue et Consonoves, ses dépendances et autres places.

Le document rapporte la visite sur le territoire de Consonoves pendant trois journées des Sieurs Richaud-Gaubert représentant les intérêts de la Marquise (estimeur moderne), Louis Castagny (estimeur moderne) et Maistre Fauchier (greffier de Cruis), accompagnés de Jean Nicot, sergent ordinaire du lieu de Mallefougasse, domicilié à Cruis.

Ils ont pour mission de constater les dégâts occasionnés sur les chênes blancs et radiques mais surtout sur les glands par les cochons domestiques et autres chèvres des habitants de Mallefougasse (Antoine Bisot, Jean Clemens tailleur d'habits, Antoine Gaubert, Jean-Louis-Michel Gaubert à feu Jean-Michel Gaubert de Guillaume, Mathieu Gaubert, Jean-Jean Gaubert à feu Georges, Pierre Eysseric), qui les laissent vescler (manger) dans les chênaies de Consonoves. Pour cela, les estimateurs parcourent durant trois jours la totalité du terroir de Consonoves et donnent des détails situant définitivement les limites de Consonoves : « au septentrion (nord) le chemin allant de Forcalquier à Sisteron, au levant (est) la commune de Montfort, au midi (sud) la commune d'Augès et au couchant (ouest) la commune de Mallefougasse. Ils ont un ordre de progression sur le terrain qui donne l'emplacement des fermes et de ce qui se trouve alentour, mais aussi des détails intéressants.



*Duques de la ya une visite m'affaire qui estoit entre fois l'eglise de
Consonoves et de la l'ordr estimateurs au bout (ont lieu) la visite des chèvres
radiques*

Suivant leur ordre de progression et leurs indications, la ruine de cette église se situe à Chapelet et pourrait être çà . Elle était déjà en ruine en 1721.



Emplacement supposé de l'ancienne église de Consonoves.

Quelques sondages avec l'autorisation du propriétaire du terrain pourraient confirmer ou infirmer cette hypothèse. Il y a aussi une autre interrogation sur le réemploi de belles pierres ouvragées se trouvant dans le village. Viennent-elles de cette église ?



Consonoves sera rattaché à Mallefougasse en 1807.

La suite du document en date de 1722 confirme la condamnation des gens de Mallefougasse à payer les dégâts occasionnés par les bestiaux.

La copie du document original et sa retranscription sont consultables au 151 chemin Claude Galley à Mallefougasse.

L'enquête continue. À ce jour seulement 4% à 5% des documents de Pierre sont retranscrits. La valise nous laisse encore de belles choses à découvrir

Patrick